

SOCIÉTÉ DÉPARTEMENTALE AGRICULTURE
BP 540 - 22195 PLERIN CEDEX
☎ 02.96.79.21.85 - Fax 02.96.79.21.60

Dossier de presse

CONCOURS DEPARTEMENTAL

DU CHEVAL BRETON

SAMEDI 31 AOÛT 2019

Haras de Lamballe

Août 2019

PROGRAMME

Samedi 31 août 2019

9 h 00 : Début des jugements

Pouliches 3 ans trait :	Ring 1
Pouliches 3 ans postières :	Ring 1
Poulinières Postières :	Ring 3
Poulinières Trait petite taille :	Ring 4

12 h 00 : Défilé

Pouliches 3 ans (trait et postière)
Poulinières Postières
Poulinières Trait petite taille

13 h 30 : Suite des jugements

Pouliche de 2 ans Trait :	Ring 1
Pouliche de 2 ans Postières :	Ring 3
Poulinières Trait grande taille :	Ring 4

18 h 00 : Défilé des chevaux inscrits et remise des prix

Pouliche de 2 ans Trait
Pouliche de 2 ans Postières
Poulinières Trait grande taille
Prix de championnat des pouliches
Remise des coupes aux 2 pouliches "Parisiennes"
Prix de championnat des poulinières

Animations :

- Festival photo « Le cheval de trait » dans l'allée centrale du haras
- Visites guidées du haras
 - horaires : 11h00, 14h00, 16h00.
 - Tarifs : 7 € par adulte – 4 € pour les enfants de 3 à 12 ans

Renseignements pratiques :

Ouverture au public : 10h00 – 18h00
Entrée gratuite

Concours Départemental Trait Breton

- 88 éleveurs venant de tout le département présenteront 80 pouliches de 2 ans et 3 ans et 98 poulinières suitées, soit 178 animaux au total (185 en 2018).
- L'élevage de trait breton est bien réparti sur l'ensemble du département ainsi qu'en témoigne le tableau ci-dessous. Seul le Nord Est du département est peu représenté.

<i>Communauté de communes</i>	<i>Nombre d'éleveurs</i>
Saint-Brieuc Armor Agglo	5
Lamballe Terre et Mer	9
Loudéac communauté – Bretagne Centre	11
Lannion Trégor Communauté	21
Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération	18
Leff Armor Communauté	3
CC du Kreiz-Breizh	20
Dinan Agglomération	1
Total	88

- C'est le rassemblement annuel des chevaux Bretons du département.
- 3 rings de jugement seront installés. Les animaux sont répartis en 7 sections (voir tableau ci-dessous). Les opérations de jugement se dérouleront de 9h00 à 18h00 avec une pause de 12h à 13h30.

<i>Sections</i>	<i>Effectifs</i>
Pouliches 2 ans	41
Postière	7
Trait	34
Pouliches 3 ans	39
Postière	8
Trait	31
Poulinières suitées	98
Postière	20
Trait grande taille	52
Trait Petite taille	26

- A partir de 18 h, les animaux primés recevront leurs récompenses et le public pourra admirer le défilé qui rassemble l'élite de l'élevage du département. Ce sera l'occasion de disputer les prix de championnat et d'élire les deux "Parisiennes" (les pouliches de 2 ans qui sont sélectionnées pour participer au Concours Général de Paris en février 2020).

Liste des éleveurs

PROPRIETAIRE	VILLE
ALAIN BOSCHER	22270 PLEDELIAC
ALAIN TRENVOUEZ	22110 PLOUNEVEZ QUINTIN
ANGELINE QUEFFELEC	22160 CALLAC DE BRETAGNE
ANNE-SOPHIE LE GUILLERM	22540 PEDERNEC
ARNAUD LE BOLOCH	22780 PLOUNERIN
BERNARD LE CAM	22970 PLOUMAGOAR
BRUNO HAMON	22780 PLOUNERIN
CEDRIC NICOL	22420 PLOUARET
CHRISTELLE LE BRUN	22740 PLEUMEUR GAUTIER
CHRISTOPHE HENRY	22460 ST HERVE
CYRIL NICOL	22160 PLUSQUELLEC
DANIEL LE CAM	22570 BON REPOS SUR BLAVET
DOMINIQUE PARISCOAT	22540 TREGLAMUS
E.A.R.L. DE KERBALAN	22290 GOMMENECH
E.A.R.L. DE KERZA	22570 PLELAUFF
E.A.R.L. DE LA VILLE FEBURIER	22330 LE MENE
E.A.R.L. DU PARADIS	22460 ST HERVE
E.A.R.L. LEFEUVRE	22640 PLESTAN
FRANCIS CONNAN	22600 LOUDEAC
FREDERIC QUIMERCH	22740 LEZARDRIEUX
G.A.E.C. ALLO LEROUX	22160 LOHUEC
G.A.E.C. COATANTIEC	22970 PLOUMAGOAR
G.A.E.C. DES 4 CHEMINS	22110 ROSTRENEN
G.A.E.C. DES KORRIGANS	22780 LOGUIVY PLOUGRAS
G.A.E.C. LA MOTTE JUGUET	22510 TREBRY
GILBERT LE BOLOCH	22780 PLOUNERIN
GILBERT ROUSVOAL	22110 ROSTRENEN
GOULVEN COUSIN	22340 PAULE
GOULVEN LURON	22300 ROSPEZ
GUILLAUME LE LOUARGANT	22110 PLOUGUERNEVEL
GUY LE CORFEC	22220 TREDARZEC
GUY QUERE	22320 ST MAYEUX
HERVE CLOAREC	22540 TREGLAMUS
HERVE LE GONIDEC	22740 PLEUDANIEL
HUBERT HINAULT	22950 TREGUEUX
JEAN KERGOAT	22700 LOUANNEC
JEAN LUC RAULT	22800 ST BIHY
JEAN-CLAUDE LE JEHAN	22480 LANRIVAIN
JEAN-CLAUDE QUENIAT	22780 PLOUGRAS
JEAN-FRANCOIS MINIER	22940 ST JULIEN
JEAN-JACQUES LE FEVRE	22290 TRESSIGNAUX
JEAN-LUC ROBIN	22320 ST MARTIN DES PRES
JEAN-PAUL GOUINGUENET	22400 LAMBALLE
JEAN-PAUL GOURIO	22320 ST MAYEUX
JEAN-PAUL LE COUSTER	22390 BOURBRIAC

Liste des éleveurs

JEAN-PAUL OLLIVIER	22740 PLEUDANIEL
JEAN-YVES BLANCHARD	22600 TREVE
JEAN-YVES THOS	22140 KERMOROC H
JEREMY RAULT	22800 ST BIHY
JEROME OLLIVAUX	22460 GRACE UZEL
LAURENT COUSIN	22340 PAULE
LAURENT OLLIVIER	22740 PLEUDANIEL
LILIANE JOA	22620 PLOUBAZLANEC
LOIC GUILLOU	22740 LEZARDRIEUX
LOIC HERCOUET	22400 ANDEL
LOIC LE TENO	22570 BON REPOS SUR BLAVET
LOUIS GAILLET	22270 PLEDELIAC
MARCEL LE CORRE	22540 TREGLAMUS
MARIE LAURE CONAN	22390 BOURBRIAC
MARTINE DISSERBO	22110 ROSTRENEN
MATHIEU COADOU	22220 MINIHY TREGUIER
MAXIME ODIE	22940 ST JULIEN
MICHEL HERVE	22510 TREBRY
NICOLAS GUINARD	22970 PLOUMAGOAR
OLIVIER INIZAN	22780 PLOUNERIN
OLIVIER LE VERGE	22480 LANRIVAIN
PASCAL COUSIN	22340 PAULE
PATRICE PRIGENT	22160 CALLAC DE BRETAGNE
PATRICK DERRIEN	22810 PLOUNEVEZ MOEDEC
PIERRE-YVES HERVE	22210 PLEMET
REMY LEPAGE	22980 LA LANDEC
RENAN NICOL	22480 ST NICOLAS DU PELEM
RENE LE CORRE	22110 PLOUNEVEZ QUINTIN
ROLAND LE CAM	22480 LANRIVAIN
ROLAND LE MOUEL	22460 ALLINEUC
S.D.F. STEF ELEVAGE TOUBLANC	22400 HENANSAL
SERGE LECHAPELAIN	22200 PLOUISY
SOPHIE MALTRET	22160 PLUSQUELLEC
THEOPHILE PERU	22420 PLOUARET
THIERRY ALIX	22250 TREMEUR
THIERRY LE BRUN	22740 PLEUMEUR GAUTIER
THOS FRERES JEROME ET ALEXANDRE COPROPRIETE	22140 KERMOROC H
VALERIE BRONNEC	22110 PLOUNEVEZ QUINTIN
VINCENT NICOLAS	22450 CAMLEZ
YANN PILLON	22600 TREVE
YVES BRONNEC	22110 PLOUNEVEZ QUINTIN
YVON BOURHY	22600 TREVE
YVON LE PAGE	22290 ST GILLES LES BOIS

Le Cheval Breton :

Une sélection rigoureuse

Le Concours Départemental fait partie du schéma de sélection de la race de chevaux bretons qui a une réputation mondiale. L'objectif est de produire une amélioration génétique de l'ensemble de la population en relation avec les impératifs du marché.

Près de 15 concours locaux répartis sur tout le département en juin et juillet servent à sélectionner les pouliches et les poulinières présentées à Lamballe le 1^{er} septembre, qui représentent donc l'élite du département des Côtes d'Armor.

C'est au cours de cette journée que seront retenus les chevaux qui représenteront le département au Concours Général de Paris du mois de mars 2020.

Depuis 2013 les jugements des concours d'allure femelles sont réalisés avec une grille de jugement identique à celle des mâles.

La grille utilisée comporte 5 critères notés chacun avec une note de 0 à 10. Le total de points est sur 50. Les différents postes sont :

- Tête/encolure.
- Corps.
- Membres et aplombs de profil.
- Allures et aplombs en mouvement.
- Impression d'ensemble.

Des points peuvent être enlevés si défaut de présentation du meneur ou du cheval.

En cas d'égalité de points, c'est la note d'impression d'ensemble qui départage puis la note d'aplombs et allures, puis le corps, puis la tête et encolure et enfin membres et aplombs de profil.

A l'heure actuelle, le cheval Breton répond au standard suivant :

- **Robes principales** : alezan, aubère, baie, rouan, noir, noir pangaré, chocolat
- Robes et membres sans excès de marques blanches.
- **Taille et poids indicatifs** : 1,58 m / 750 kg
- **Tête** carrée de volume moyen, expressive
- Chanfrein droit quelquefois camus
- **Encolure** longue, forte mais bien greffée, légèrement rouée
- **Epaule** longue et oblique, poitrine profonde
- **Dos** tendu, large et musclé
- **Croupe** large et double
- **Cuisse et avant-bras** musculeux
- **Canons** courts et secs
- **Aplombs** réguliers, **tissus** fins, **allures** actives

Il existe 2 types morphologiques : le **Trait** : de formule compacte, et le **Postier**, plus étendu dans ses rayons et dans ses allures.

Grille de notation :

Le trait breton à travers les âges

(Source : <http://www.haras-lamballe.com>)

Le cheval Breton est une race d'origine Française. Issu des souches les plus anciennes de Bretagne (on dit qu'il arriva avec les premiers celtes), amélioré au fil du temps, le cheval de trait breton alliait la puissance à un certain influx nerveux lui permettant de travailler sur tous types de terrains, qualités additionnées d'un indéniable bon caractère.

Avec l'apparition fin du 19^{ème} siècle, début 20^{ème}, de besoins plus diversifiés en matière de traction animale, on assiste à l'émergence des 2 rameaux qui perdurent aujourd'hui :

- Le Trait Breton, rendu plus puissant encore par des apports de races plus lourdes (ardennais et percheron notamment). Il se destine plus particulièrement à l'agriculture et à la traction lourde.
- Le Postier Breton, créé par des croisements entre Traits Bretons et Norfolk anglais. Plus léger, avec un trot très actif et un port de tête relevé, il devient très vite le cheval d'attelage par excellence, pour les voitures de maître, les voitures de poste, qui doivent mener bon train, mais aussi pour les besoins de l'artillerie.

Le Postier Breton était apprécié pour tirer calèches et breaks. Son endurance, sa force et sa rusticité, en firent également une recrue de choix de la guerre 1914-18. Puissant mais vif, il tractait les canons sur tous les terrains à vive allure. Endurant et polyvalent, il pouvait parcourir de longues distances, monté ou attelé. Rustique, il s'accommodait des conditions de vie des plus sommaires.

Les qualités du Postier Breton pour l'usage militaire ou civil valurent au Haras National de Lamballe, dans la circonscription duquel les croisements avec le Norfolk avaient eu lieu, un développement spectaculaire au début du 20^{ème} siècle.

De nos jours, les deux rameaux se sont rapprochés mais l'on distingue toujours le Trait breton du Trait Postier Breton, ce dernier s'illustrant brillamment entre autre en compétitions d'attelage. Les chevaux de trait sont aujourd'hui utilisés dans des activités de loisirs tels que l'attelage, la randonnée équestre et s'utilise également pour le travail dans les vignes, les activités maraichères, le débardage, ...

Un cheptel majoritaire en Bretagne

Le berceau de race s'étend traditionnellement sur les 4 départements bretons (Finistère, Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine et Morbihan), mais aussi au nord de la Loire-Atlantique, à l'ouest du Maine-et-Loire et dans les zones de moyenne montagne du Massif Central et dans les Pyrénées.

Le cheval breton est également **présent dans de nombreux pays d'Europe du Sud, ainsi qu'en Afrique du Nord, en Amérique du Sud et au Japon.**

Aujourd'hui, la notion de « berceau » est dépassée, remplacée par celle de « base de sélection ». Tout produit issu de deux parents Bretons est inscriptible au Stud Book de la race, quel que soit son lieu de naissance dans l'hexagone.

Quelques chiffres de 2018 (sources : IFCE – SIRE et <http://www2.cheval-breton.fr/>, et annuaire Ecus 2018) :

On recense environ 12 000 chevaux bretons en France :

- 496 Etalons bretons en activité (19% GIP et 81% monte privée).
- 1 744 Poulinières en activité.
- 4 004 Juments saillies par des Etalons Bretons parmi 16 719 juments de trait toutes races confondues.
- 2 368 naissances en France, et 40 % en Bretagne.
- 1 610 élevages de chevaux de trait breton en France.

Le trait breton est la race de trait la plus représentée après le Comtois. Après une augmentation du nombre de bêtes entre 1993 et 2005, celui-ci a eu tendance à stagner, puis à baisser depuis 2010.

Type équidé / Race	2014	2015	2016	2017	2018
Ardennais	609	536	528	499	514
Auxois	114	111	112	95	99
Boulonnais	217	192	175	167	177
Breton	2841	2575	2375	2313	2368
Cob Normand	210	182	187	155	184
Comtois	3611	3399	3150	3080	3017
Franches-Montagnes	47	48	52	46	47
Origines constatées trait	2563	2342	2142	1986	1791
Origines non constatées trait	66	61	48	17	9
Percheron	948	809	793	794	772
Poitevin	55	59	49	66	61
Trait du Nord	90	95	87	76	69
Trait étranger	1	1	3	0	0
Total	11372	10410	9701	9294	9108

Evolution du nombre de naissances de chevaux de trait par race entre 2014 et 2018 (source : IFCE- SIRE)

Une race en évolution

Après la période de gloire de la traction animale, le cheval breton s'est orienté vers la production de viande de cheval, mais les quelques espoirs mis dans cette reconversion ont été vite déçus avec la concurrence d'importation de chevaux vivants ou de carcasses à des prix inférieurs aux prix de revient de l'élevage.

La baisse de la consommation suite à des cas de trichinose décelé sur des chevaux d'importation (grave maladie transmissible à l'homme) a sérieusement remis en cause cette orientation.

Près de 10 000 tonnes de viande chevaline essentiellement rouge consommées en France en 2017

Evolution de la consommation de viande chevaline en France depuis 1999 (source : agenda Ecus 2018)

En France, environ 20% des foyers consomment de la viande chevaline. En 2017, la France a consommait environ 10 000 tonnes équivalent carcasse (TEC). La France est le 3ème consommateur européen derrière l'Italie et la Finlande, mais la consommation de viande chevaline a baissé de 55 % en 10 ans, entre 2007 et 2017. Elle a pourtant connu quelques périodes d'amélioration directement liées à des crises sanitaires touchant les viandes bovine et ovine (1995, 2000-2001). Après un léger sursaut en 2013 (+3,8%), la consommation de viande chevaline s'effondre en 2015 (-5%) et 2016 (-6%).

En France le consommateur préfère la viande rouge, c'est à dire une viande issue d'un animal d'âge adulte. Or les poulains produits en France pour la viande sont commercialisés à moins de 2 ans, ce qui correspond à une viande rosée. Ainsi deux filières coexistent : une filière d'importation permettant la mise en marché français de viande rouge et une filière de viande rosée, présente en France sur des niches commerciales, dont les poulains sont principalement destinés à l'exportation.

Le cheval breton est donc en train de revenir à son ancienne fonction : l'attelage. Quelques débouchés se créent notamment en débardage, binage. Mais c'est l'attelage de loisirs et en utilisation par les collectivités qui reste l'espoir de nombreux éleveurs. De plus en plus ceux-ci attellent leur jument et participent aux concours d'attelage.

Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) du cheval breton, pour préserver la race

Comment assurer l'avenir du cheval breton, éviter le déclin, voire la disparition des effectifs qui, aujourd'hui, menace l'ensemble des races de trait ?

La Région Bretagne, engagée depuis 2011 dans un Plan Cheval, a fait de la préservation de ce patrimoine vivant une priorité.

La démarche a été initiée fin 2014 avec l'installation de l'association de préfiguration du Groupement d'intérêt public cheval breton pour reprendre les activités de reproduction exercées jusqu'au 31 décembre 2014 par l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) pour le compte de France HARAS dans l'attente de la création d'un GIP.

La convention constitutive du GIP cheval breton a été approuvée par arrêté du ministre d'État, ministre de l'intérieur, du ministre de la cohésion des territoires, du ministre de l'agriculture et de l'alimentation, du ministre de l'action et des comptes publics et de la ministre des sports en date du 19 juin 2017.

Le GIP prend donc le relais de l'association de préfiguration du GIP cheval breton. Constituée de manière transitoire et temporaire, l'association a organisé les saisons de reproduction 2015 et 2016 dans leur intégralité et le début de saison 2017.

Le GIP cheval breton exerce les missions techniques suivantes :

- les activités d'étalonnage et de testage,
- la diffusion de la semence,
- les constats de gestation.

Le GIP se fixe notamment comme objectifs :

- de maintenir un effectif suffisant à la préservation de la race,
- de promouvoir une génétique d'excellence en lien avec les orientations du schéma de sélection de la race définies par le Syndicat des éleveurs du cheval breton et conformément au règlement du studbook,
- de mettre à disposition des éleveurs un service abordable de mise à la reproduction des juments de trait breton de qualité génétique, selon deux modalités :
 - par insémination artificielle organisée dans les centres de production, dans les centres de mise en place ou directement auprès de l'éleveur,
 - par le biais d'étalons loués à l'année à des éleveurs.
- de produire des chevaux de trait breton adaptés aux besoins du marché et aux attentes nouvelles de la société.

Les membres du GIP :

- la Région Bretagne : Alain Le Quellec, Conseiller régional délégué à la filière équine, Président du GIP, et Olivier Allain, Vice-président en charge de l'agriculture et de l'agroalimentaire
- la Région Pays de la Loire : Eric Touron, Vice-président Forêt et filière équine de la commission Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer
- l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation : Patrice Ecot, Directrice territoriale région Bretagne et Gérard Majourau, Directeur juridique au sein du secrétariat général de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation
- le Syndicat des Éleveurs du Cheval Breton : André Plessis, Président

- le Conseil des Équidés de Bretagne, André Hartereau, Président